

INFORMATIONS GENERALES

QU'EST-CE QUE LA SERIE STEG ?

La série STEG encore appelée Sciences et Technologies de l'Economie et de la Gestion remplace la série G et prépare au baccalauréat secondaire technique.

Pour intégrer la série STEG, le candidat titulaire du BFEM doit avoir certaines qualités :

- un bon niveau scolaire global ne comportant pas d'impasse dans une matière (avoir un niveau acceptable en mathématiques, en lettres et en langues) ;

- une volonté de travailler sans relâche.

Si vous choisissez la série STEG, attendez-vous à travailler dur pendant 3 ans.

PRESENTATION DU BAC STEG

Le Bac STEG repose sur 3 pôles de matières :

- un pôle d'enseignement général,
- un pôle d'enseignement de spécialisation,
- et un pôle d'enseignement économique.

Ce bac permet de se préparer aux aspects économiques et juridiques de l'entreprise et à être initié à l'ensemble des techniques de gestion, de comptabilité-finance, de vente et de communication.

MATIERES ENSEIGNEES EN STEG – HORAIRES - COEFFICIENT

Disciplines	2NDE		1ERE		TLE	
	Coef	C.H.	Coef	C.H.	Coef	C.H.
Connaissance du monde contemporain (CMC)	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Gestion comptable et financière	6	6 h	6	7 h	6	7 h
Mathématiques	5	5 h	5	5 h	5	5 h
Sciences économiques et sociales	6	5 h	6	5 h	6	5 h
Français	3	4 h	3	4 h	3	3 h
Anglais (langue vivante 1)	2	3 h	2	3 h	2	3 h
Espagnol (langue vivante 2)	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Informatique de gestion	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Management des organisations	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Droit	2	2 h	2	2 h	2	2 h
Education physique et sportive	1	2 h	1	2 h	1	2 h
Philosophie					2	3 h
Catéchèse		1h		1h		1h

DEBOUCHES : QUE FAIRE APRES UN BAC STEG ?

Le bac STEG ouvre l'accès aux BTS⁽¹⁾, ainsi qu'aux formations relevant de la comptabilité et gestion des organisations, de la gestion des entreprises et des administrations, de la gestion des petites et moyennes entreprises et de l'informatique de gestion. Elle ouvre également l'accès aux formations et aux classes préparant les diplômes conduisant à l'expertise comptable, ainsi qu'aux universités des sciences de gestion, de la comptabilité et de la finance.

1 Le Brevet de Technicien Supérieur est un diplôme de niveau Bac + 2 qui permet aux étudiants de se former au monde du travail tout en poursuivant leurs études.

Inscription en Seconde STEG :

Les élèves sont admis en fonction des places disponibles et d'après les résultats du test d'entrée.

En 1ère, pour les quelques places disponibles, les candidats feront un test de niveau organisé pendant le mois d'août. (Prendre l'attache du Chef de département du second cycle en Juillet).

Dossier à fournir pour les cours de vacances :

- Bulletin de notes final de l'année scolaire
- Un certificat de scolarité
- Coût : 15 000 F

Dossier à fournir pour l'inscription en cas d'admission :

- un extrait de naissance
- quatre (04) photos d'identité
- un extrait de Baptême pour les catholiques s'inscrivant en 2nde
- Une fiche de renseignements à remplir avec soin pour vous joindre en cas de besoin.

REINSCRIPTIONS

Afin d'assurer leur réinscription pour l'année 2024-2025, les élèves de 2023-2024 doivent se réinscrire avant le 31 août 2024. Ils doivent se présenter à la Direction avec le bulletin annuel portant la décision de fin d'année.

Les élèves de première qui passent en Terminales devront, au moment de la réinscription, déposer un extrait de naissance à la Direction pour leur inscription à l'examen du baccalauréat 2025.

Il est essentiel de réserver sa place en payant les frais de réinscription avant le 31 août 2024. Au-delà de cette date vous êtes considéré comme démissionnaire et vos places seront données à des élèves de l'extérieur qui désirent étudier ici et ils sont nombreux !

NB : La place de l'élève étant réservée pour toute l'année, les jours d'absence ne peuvent, en aucun cas, être défalqués de la scolarité.

Port de tenue obligatoire

- Uniforme : 30 000 F le package comprenant: 2 pantalons ou jupes, 2 chemises et 2 cravates. Payable à raison de 10 000 F à l'inscription et 5 000 F sur 4 tranches.
- Tenue de sport : 5 000 F
- Pull-over : 5 000 F

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas de démission.

Transport

Le Complexe Saint-Michel dispose d'un service de transport élèves et étudiants. Les frais d'inscription et de réinscription sont payés d'avance à la caisse. Attention, le nombre de places est limité.

FRAIS DE SCOLARITÉ

* Accès aux Ressources Pédagogiques Numériques : 50% à payer à l'inscription et 50% payable sur 2 tranches

*** APE : Association des Parents d'Elèves/Étudiants

	A payer à l'inscription		1e tranche (Oct.)		2e tranche (Nov.)		3e tranche (Déc.)		4e tranche (Janv.)		5e tranche (Fév.)		6e tranche (Mars)	
Seconde	Droits d'inscription	25 000												
	Frais généraux	16 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000				
	Dernière scolarité	25 500									Scolarité	34 000	Scolarité	34 000
	Tenue de sport	5 000	APE	3 500										
	Tenue	10 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000				
	50% ARPN	7 500	25% ARPN	3 750	25% ARPN	3 750								
Total	89 000	46 250	42 750	39 000	39 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	
Première	Droits d'inscription	25 000	Scolarité	34 000										
	Frais généraux	16 000			Scolarité	34 000								
	Dernière scolarité	25 500	APE	3 500			Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000	Scolarité	34 000
	50% ARPN	7 500	25% ARPN	3 750	25% ARPN	3 750								
	Total	74 000	41 250	37 750	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000
Terminale	Droits d'inscription	25 000												
	Frais généraux	16 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000								
	Dernière scolarité	27 750					Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000
	Inscription Examen	6 000	APE	3 500										
	50% ARPN	7 500	25% ARPN	3 750	25% ARPN	3 750								
	Total	82 250	44 250	40 750	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000

La 1ère tranche est à payer en fin octobre

Attention, le nombre de places est limité !